

## La consultation du CE sur «Réorganisation» Publicis Consultants officiellement lancée L'accouchement du projet de réorganisation initié par Nicolas Ruszkowski aura été plus long que prévu

-Le CE et le CHSCT seront consultés à partir de la fin de la semaine prochaine

-Le CE a d'ores et déjà choisi de se faire assister par un cabinet d'expertise économique et sociale.

Celui-ci, le cabinet 3E, l'aidera à apprécier la pertinence des orientations stratégiques choisies par la direction de Publicis Consultants et procédera à un audit de sa politique sociale. ( Tout ceci dans le cadre de la nouvelle loi Rebsamen qui instaure désormais 3 informations-consultations importantes du CE chaque année : orientations stratégiques, politique économique et financière, politique sociale ).

Les salariés de l'agence auront, par le CE, des informations plus précises et plus objectives sur les orientations et la situation économique et sociale de l'agence. Ce qui n'existait pas auparavant.

## Négociations Annuelles (NAO) Publicis Consultants

Le problème des astreintes, qui n'ont jamais été négociées et se poursuivent de façon illégale à l'agence, associé au problème du travail le week-end également non négocié pèseront en faveur d'une non signature d'un accord en 2016 entre les négociateurs syndicaux et la direction.

Les rares avancées dans la discussion sont, de toutes façons, trop faibles pour que les salariés puissent s'estimer heureux du résultat des NAO 2016.

Seul progrès pour l'année 2017 : une expérimentation semble-t-elle sérieuse du télétravail est à prévoir. Même si nous n'en connaissons pas toutes les modalités pour le moment.

Les augmentations dites NAO seraient maintenues en 2017 avec des critères similaires aux autres années : 20% de l'enveloppe consacrée à des augmentations non liées au mérite ; à condition de ne pas avoir été augmenté depuis + de 3 ans ; être 10% en dessous du salaire moyen de sa fonction ; être moins bien payé qu'un(e) collègue de sexe opposé dans la même fonction.

## Info'Com-CGT dénonce les inégalités de salaires hommes-femmes dans l'entreprise d'Elisabeth Badinter, qui se prétend féministe

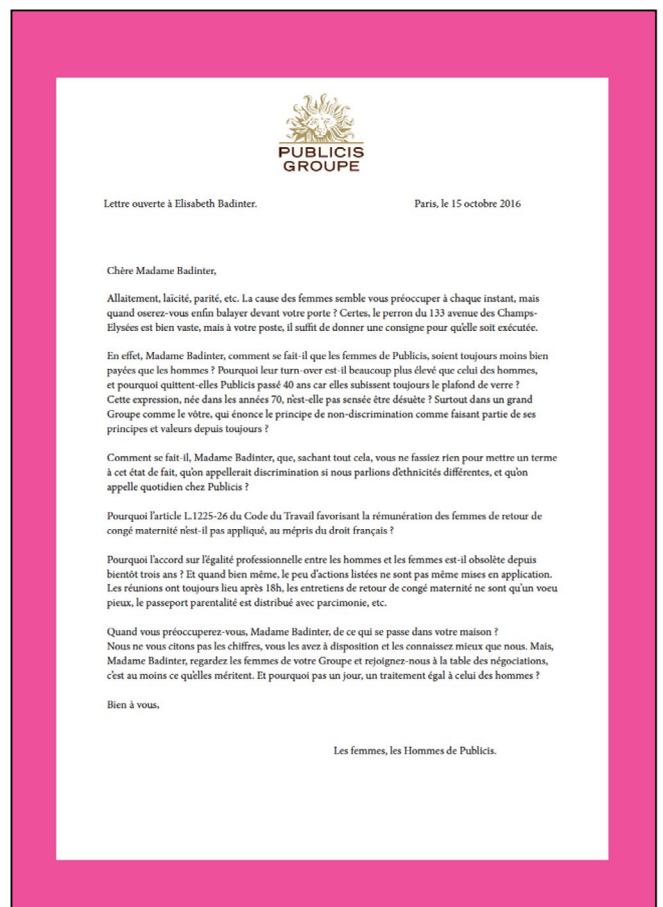
Suite à l'appel à soutenir le collectif «Les Glorieuses» qui proposait de faire grève le 7 novembre dernier. (#7nov16h34) pour dénoncer l'écart des salaires entre les hommes et les femmes, Info'Com-CGT a interpellé Elisabeth Badinter.

Dans une lettre ouverte, le syndicat a demandé à la présidente du Conseil de Surveillance de Publicis «qu'elle fasse le ménage devant sa porte» et qu'elle mette en place «le même traitement pour les hommes et les femmes» chez Publicis.

Un article sur la question de l'égalité salariale au sein de Publicis, écrit par la journaliste Anaïs Condamines, est en ligne sur le site de LCI et reprend cette lettre ouverte :

<http://www.lci.fr/societe/des-syndicats-denoncent-les-inegalites-de-salaires-hommes-femmes-dans-l-entreprise-de-la-feministe-elisabeth-badinter-2013172.html>

**Le Lion Rugissant, magazine des salariés de Publicis, qui sera disponible cette semaine, publie également la lettre et présente nos revendications pour l'égalité hommes-femmes, au moment où se renégocie un accord avec la DRH du groupe.**



## Après la perte de budgets importants, la politique sociale de Publicis se durcit

Mauvaise passe pour le groupe depuis quelques mois, avec la perte de gros clients et un durcissement annoncé de la politique sociale du groupe en France. Toyota, Intermarché et PMU, entre autres, ont choisi de ne pas continuer à travailler avec Publicis.

Conséquence directe, le recours aux free-lance est totalement gelé et la traque lancée par les cost-killers risque de s'étendre.

Les salaires vont une nouvelle fois être plus ou moins gelés et les pressions pour faire accepter des «détachements» aux salariés vont crescendo. Détachements qui touchent aujourd'hui toutes les agences du groupe, y compris une agence «leader» comme Marcel qui a vu, pour la première fois, son revenu baisser.

Récemment aussi, l'ensemble des commerciaux de Mediagare/Mediarail ont été sommés de signer une convention de détachement de 2 ans (!) les enjoignant de travailler également pour Metrobus.

### Agenda

**25 novembre : information-consultation sur la réorganisation**  
**fin novembre : CE et DP**

**Si vous souhaitez entrer en contact et éventuellement rejoindre la section syndicale Info'Com-CGT :**  
Délégué syndical : Eric Diemer **Poste 4676 ; eric.diemer@consultants.publicis.fr**

**Si vous souhaitez entrer en contact avec des élus apparentés Info'Com-CGT :**  
-DP : Dorothée Noël, Xavier Bossiere, Christophe Renaud  
-CE : Eric Diemer, Xavier Bossiere  
-CHSCT : Dorothée Noël

**Autres contacts :** publicis@infocomcgt.fr ; <https://twitter.com/CGTPublicis> ; <https://www.facebook.com/LeLionRugissant>

Des Consultants est une publication du syndicat Info'Com-CGT Publicis. Rue Guyton de Morveau 75013 Paris. Directeur de la publication : Romain Altmann. Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, faites-le nous savoir.

